

BACCALAUREAT PROFESSIONNEL

**OUVRAGES DU
BATIMENT : METALLERIE**

Référentiel des activités professionnelles (annexe la)

Dans toutes les interventions, sur des constructions neuves ou existantes, l'ensemble des acteurs est impliqué dans l'obtention des performances attendues aux plans réglementaire et contractuel dans les domaines du respect de l'environnement, de la réduction des besoins en énergie et du développement durable. Le secteur du bâtiment doit apporter une contribution essentielle à l'atteinte des objectifs fixés dans le cadre du plan bâtiment issu du Grenelle de l'environnement.

L'emploi et la qualification

Définition de l'emploi

Le titulaire du baccalauréat professionnel Ouvrages du bâtiment : métallerie intervient en atelier et sur chantier pour fabriquer et mettre en œuvre différents ouvrages.

Au sein de l'entreprise, en atelier et sur site, son activité consiste à :

- préparer le processus de réalisation d'un ouvrage à partir d'un dossier de définition, de normes et des contraintes de l'entreprise,
- réaliser les ouvrages selon les techniques et les procédés courants de fabrication,
- organiser, animer et gérer le suivi de la réalisation d'un chantier dans le cadre d'une petite équipe de plusieurs ouvriers et compagnons professionnels.

Classification du diplôme et niveau de qualification

Ce diplôme se situe au niveau IV de la nomenclature interministérielle des niveaux de formation.

Le titulaire de ce baccalauréat professionnel, aux termes de la convention collective nationale des ouvriers du bâtiment, est classé, lorsqu'il entre dans la profession, comme ouvrier professionnel.

Perspectives d'évolution

Le titulaire du baccalauréat professionnel Ouvrages du bâtiment : métallerie doit rapidement s'intégrer dans une équipe de travail et, après quelques mois passés dans l'entreprise, affirmer son autonomie et montrer sa capacité à prendre en charge la conduite d'une réalisation d'ouvrage en totale autonomie.

Le baccalauréat professionnel Ouvrages du bâtiment : métallerie atteste d'une compétence professionnelle fondée sur la maîtrise des savoir-faire fondamentaux, élargie à l'organisation et à la gestion du processus de mise en œuvre en atelier et sur les chantiers. Cet élargissement de la compétence d'un jeune titulaire de ce diplôme de niveau IV, par rapport à celle d'un jeune titulaire d'un diplôme de niveau V, le prédispose à assurer, à terme, des fonctions d'encadrement. Après quelques années d'expérience en atelier et sur les chantiers, à réaliser des travaux et des tâches diverses, il pourra évoluer vers la qualification de maître-ouvrier et assurer la fonction de chef d'équipe.

Ayant acquis la maîtrise du métier, il pourra envisager de reprendre ou créer une entreprise.

Contexte professionnel

Types d'entreprise

Le titulaire de ce baccalauréat professionnel Ouvrages du bâtiment : métallerie peut exercer ses activités dans différents types d'entreprises (petites ou moyennes) :

- métallerie,
- serrurerie,
- construction métallique,
- enveloppe du bâtiment,
- façade,
- menuiserie métallique.

Secteur d'activité

Dans le secteur d'activité concerné, l'entreprise participe à l'acte de construire et s'intègre dans un processus continu d'interventions où l'on trouve en amont :

- le maître d'ouvrage qui fait construire,
- les maîtres d'œuvre qui conseillent et contrôlent,
- le gros œuvre du bâtiment pour la réalisation de supports, de structures,
- les fournisseurs pour la production et l'approvisionnement des matériaux et composants ;

et en aval :

- l'ensemble des intervenants du second œuvre pour la réalisation des partitions et aménagements, l'installation des équipements techniques et la finition du bâtiment.

Les principales activités pour l'année 2003, exprimées en pourcentage du chiffre d'affaires du secteur concerné (~ 12 600 entreprises), se répartissent de la façon suivante :

Métallerie-serrurerie	38 %
Menuiserie métallique	24 %
Construction métallique	19 %
Alarmes automatismes	3 %
Agencement-décoration	2 %
Autres : traitement de surface, métallerie-feu, ferronnerie...	14 %

Place dans l'organisation de l'entreprise

Le titulaire du baccalauréat professionnel Ouvrages du bâtiment : métallerie intervient à la demande du chef d'entreprise ou d'un chef de projet pour préparer et mettre en œuvre un ouvrage de métallerie dans le cadre d'une fabrication et/ou d'un chantier.

Il s'appuie pour cela sur l'étude technique et sur la programmation des travaux réalisés, selon les entreprises, par le bureau d'études et le bureau des méthodes ou les personnes qui assurent ces fonctions.

Au sein de l'atelier, il est amené :

- à préparer le processus de fabrication, organiser les postes de travail et répartir les tâches entre les opérateurs,
- à réaliser en autonomie la fabrication et l'assemblage des différents composants d'un ouvrage,
- à animer le travail d'une petite équipe pour des travaux nécessitant d'employer plusieurs personnes.

Sur le chantier, il est amené :

- à préparer le processus de mise en œuvre, organiser la zone de travail et les moyens à mettre en œuvre,
- à réaliser et à conduire en autonomie l'installation complète d'un ouvrage,
- à animer le travail d'une petite équipe en mettant en œuvre les procédures de gestion de la qualité et de la sécurité sur le chantier.

Il travaille sous les ordres de sa hiérarchie, mais également avec d'autres intervenants du bâtiment dans l'acte de construire. Il peut notamment être en relation avec :

- des représentants des clients et du maître d'œuvre, des organismes de contrôle...
- des représentants des autres corps d'état et des fournisseurs,

avec lesquels il doit être capable de communiquer pour ensuite rendre compte des sollicitations ou difficultés rencontrées.

Domaine d'intervention

Le domaine d'intervention du titulaire du baccalauréat professionnel Ouvrages du bâtiment : métallerie est un corps d'état traditionnel du bâtiment et s'inscrit dans les activités de production du secteur du bâtiment ou des travaux publics.

Il s'agit de réaliser et de poser des ensembles qui sont soit des structures de bâtiment (charpentes, ossatures...), soit des parties de l'enveloppe d'un bâtiment (fenêtres, portes, parties de façades ou de toitures...), soit des ouvrages de distribution et de protection (cloisons, passerelles, clôtures, garde-corps...). Ces interventions concernent des travaux neufs, de réhabilitation ou d'entretien.

Ces ensembles sont constitués soit de châssis destinés à recevoir des éléments de remplissage, soit de structures intermédiaires portant des panneaux ou des châssis. Ces cadres et ces structures sont constitués de profilés métalliques en acier assemblés par soudage ou mécaniquement.

Les ensembles constitués sont ensuite mis en œuvre et participent aux performances de l'ouvrage bâtiment. Il s'agit alors d'associer de tels ensembles à des supports aux caractéristiques géométriques et dimensionnelles très différentes, en employant diverses techniques de liaison et d'étanchéité.

L'intervention du titulaire du baccalauréat professionnel Ouvrages du bâtiment : métallerie porte sur la préparation de la fabrication, sur la fabrication elle-même, sur la pose, sur la mise en service de ces parties distinctes qui renvoient à deux modes d'organisation : l'atelier et le chantier. En cela, il s'intègre au contexte relationnel et culturel des acteurs du bâtiment.

Pour la fabrication comme pour la pose, il peut être assisté d'une petite équipe qu'il anime.

Les principaux ouvrages

Structure	Charpentes
	Abris
	Passerelles
	Pylônes
	Verrières
	Auvents
	Couvertures
	Murs-rideaux
	Bardages
	Planchers
	Structures pour vitrages agrafés et collés
	Petits ensembles mécano-soudés
Aménagements extérieurs	Huisseries, portes
	Menuiseries fixes et ouvrantes
	Mobilier urbain
	Escaliers
	Passerelles
	Garde-corps
	Marquises
	Grilles, rideaux métalliques
	Portails, clôtures
	Devantures de magasin
	Façades vitrées, vitrages extérieurs attachés
	Verrières
	Brise-soleil, stores
	Volets
	Habillages et tôlerie
Aménagements intérieurs	Passerelles
	Escaliers
	Garde-corps
	Huisseries, portes
	Grilles, rideaux métalliques
	Blindages
	Cages d'ascenseur
	Plafonds
	Cloisons, verre profilé
	Mobiliers
	Décoration
	Habillages-tôlerie

Référentiel d'activités professionnelles

Les tâches visées s'inscrivent dans les domaines et activités professionnelles suivantes :

Activités	Tâches	Autonomie		
		1	2	3
Préparation	1 Participer à la préparation technique d'une réalisation	x		
	2 Quantifier les moyens nécessaires (matériaux, matériels et humains)		x	
	3 Compléter le dossier d'exécution		x	
Fabrication	4 Organiser, préparer, optimiser et approvisionner les postes de travail			x
	5 Réaliser les différentes phases de fabrication			x
	6 Contrôler, préparer et conditionner les ouvrages			x
Mise en œuvre sur chantier	7 Reconnaître, organiser, approvisionner les zones d'intervention et réceptionner les supports		x	
	8 Mettre en œuvre les ouvrages		x	
	9 Contrôler et préparer la réception des ouvrages			x
Gestion des déchets	10 Identifier, trier les déchets et les fluides en vue de leur évacuation ou de leur réemploi			x
Suivi de réalisation et contrôle	11 Répartir les tâches au sein d'une petite équipe et transmettre les consignes		x	
	12 Contrôler la qualité et vérifier la conformité			x
	13 Suivre l'avancement des travaux			x
Maintenance des matériels et des ouvrages ou des installations existantes	14 Effectuer la maintenance de premier niveau des machines fixes, portatives et des outillages			x
	15 Assurer la maintenance, la réparation d'un ouvrage et en vérifier le bon fonctionnement			x
Information et relation avec l'entreprise, le client et les intervenants	16 Recueillir et transmettre des informations aux différents partenaires		x	
	17 Participer à des groupes de travail		x	
Légende	A des connaissances et des savoir-faire minimaux ; exécute la tâche sous la responsabilité d'un supérieur hiérarchique et selon une méthode imposée			1
	A des connaissances et des savoir-faire partiels ; maîtrise l'exécution de la tâche et peut choisir la méthode			2
	A des connaissances et savoir-faire approfondis ; exerce durant la tâche une responsabilité des personnels, des moyens, des produits			3

Tableau de détails des activités

Fonction – réalisation

Activité – préparation

Tâche 1 – Participer à la préparation technique d'une réalisation
Conditions d'exercice
Données techniques/ressources Dossier technique Barème de temps de fabrication et de pose Normes et règlements en vigueur PPSPS Document unique (DU) Planning de l'entreprise Lieux Atelier et/ou chantier Autonomie Exécute la tâche sous la responsabilité d'un supérieur hiérarchique et selon une méthode imposée.
Résultats attendus
Un relevé des données techniques relatives à la fabrication, à la pose et aux installations est établi. Le recensement et l'identification des ouvrages sont exhaustifs. La faisabilité de l'ouvrage par rapport aux normes en vigueur et aux moyens de l'entreprise est vérifiée. Les propositions de modification et de variantes sont pertinentes. Les propositions de temps sont cohérentes.

Fonction – réalisation

Activité – préparation

Tâche 2 – Quantifier les moyens nécessaires (matériaux, matériels et humains)
Conditions d'exercice
Données techniques/ressources Plans d'exécution Nomenclatures Schémas, croquis Relevés de mesures Catalogues outillages, matériaux, quincailleries et accessoires Documents à saisir Planning de l'entreprise État du stock Moyens humains et matériels Main d'œuvre, matériels et matériaux disponibles Lieux Atelier ou chantier Autonomie Maîtrise l'exécution de la tâche et peut choisir la méthode.
Résultats attendus
Les quantitatifs matières et matériels sont établis et permettent la rédaction des bons de commande. Les moyens humains (en fabrication et/ou en pose) sont prévus et transmis à la hiérarchie. Les matériels spécifiques sont prévus et leur réservation est planifiée.

Fonction – réalisation

Activité – préparation

Tâche 3 – Compléter le dossier d'exécution
Conditions d'exercice
Données techniques et ressources Dossier technique avec notes de calculs Textes réglementaires Catalogues fournisseurs
Moyens humains et matériels Moyens informatiques spécifiques Descriptif et quantitatif des autres corps d'état Aire de traçage et son matériel
Lieux Atelier
Autonomie Maîtrise l'exécution de la tâche et peut choisir la méthode.
Résultats attendus
Les compléments d'informations fournis permettent de compléter le dossier technique. Des modifications techniques sont proposées et justifiées. L'épure tracée ou le gabarit relevé permet de réaliser l'élément de l'ouvrage.

Fonction – réalisation

Activité – préparation

Tâche 4 – Organiser, préparer, optimiser et approvisionner les postes de travail
Conditions d'exercice
Données techniques et ressources Règles d'hygiène de sécurité et de prévention de la santé Document unique (DU) Dossier de fabrication Notices techniques des équipements conventionnels et automatisés Matière d'œuvre, zone de stockage Planning de l'avancement des travaux Planning de livraison des fournisseurs
Lieux Atelier, chantier
Autonomie Exerce durant la tâche une responsabilité : – des personnels (gestion d'une petite équipe et de la sécurité), – des moyens (utilisation rationnelle des matériels et de la sécurité), – des produits (conformité, qualité).
Résultats attendus
Les postes de travail sont organisés rationnellement. La présence des organes et des fiches de sécurité est vérifiée et/ou mise en place. L'implantation et l'ergonomie des postes de travail sont optimisées et adaptées à l'opérateur. La présence des matériaux et des matériels sur les postes est vérifiée et/ou leur mise à disposition est assurée. Les règles d'hygiène et de sécurité sont respectées. Les réapprovisionnements de stock sont déclenchés.

Fonction – réalisation

Activité – préparation

Tâche 5 – Réaliser les différentes phases de fabrication
Conditions d'exercice
Données techniques/ressources Règles d'hygiène et de sécurité Document unique (DU) Fiches machines et procédures de fonctionnement Fiches de fabrication Fiches de contrôle et démarche qualité
Moyens humains et matériels Machines-outils, outillages, outils de mesure et de contrôle Matière d'œuvre, quincaillerie et accessoires Aire et matériel de stockage (en amont, aval) Outils informatiques
Lieux Atelier
Autonomie Exerce durant la tâche une responsabilité des personnes, des moyens et des produits.
Résultats attendus
L'ordre logique (chronologique) des opérations est respecté. Les différentes phases de fabrication sont exécutées dans le respect des règles de sécurité. L'ouvrage ou la partie d'ouvrage fabriqué(e) est conforme aux spécifications du dossier technique. Les ouvrages fabriqués sont stockés aux endroits prévus. Les délais de fabrication sont respectés.

Fonction – réalisation

Activité – préparation

Tâche 6 – Contrôler, préparer et conditionner les ouvrages
Conditions d'exercice
Données techniques/ressources Dossier technique Procédure de contrôle Liste et ordonnancement des produits à conditionner Règles techniques et de sécurité Document unique (DU) Moyens d'étiquetage d'après listing
Moyens humains et matériels Ouvrages et matériels Moyens et matériels de contrôle Agrès pour le conditionnement et matériel de manutention Moyens de protection et de conditionnement
Lieux Atelier et aire de stockage
Autonomie Exerce durant la tâche une responsabilité : – des personnels (gestion d'une petite équipe et de la sécurité), – des moyens (utilisation rationnelle des matériels et de la sécurité).
Résultats attendus
Les documents liés au contrôle sont renseignés. Les ouvrages présentant des défauts majeurs sont retirés du lot pour mise en conformité. Les ouvrages présentant des défauts mineurs sont remis en état sur place. Les ouvrages sont préparés pour le transport, la protection est efficace et adaptée, ils sont regroupés par zone de stockage et par chantier. Les moyens de conditionnement sont adaptés aux éléments à transporter. L'ordonnancement du chargement tient compte des priorités (ordre de déchargement, dimensions de l'ouvrage...).
Les moyens de manutention sont adaptés aux ouvrages à manipuler. Les règles de sécurité et des conditions de travail sont appliquées et respectées.

Fonction – réalisation

Activité – mise en œuvre sur chantier

Tâche 7 – Reconnaître, organiser, approvisionner les zones d'intervention et réceptionner les supports
Conditions d'exercice
Données techniques/ressources Plan d'accès du chantier Consignes particulières en matière de sécurité et de protection de la santé incluses dans le PPSPS Document unique Dossier technique de pose Fiche de travail : identification de l'ouvrage à déposer, description de l'ouvrage futur, consignes techniques, normes et DTU
Moyens humains et matériels Outillages et matériaux à disposition Moyens de manutention et d'accès Sources d'énergie
Lieux Chantier
Autonomie Maîtrise l'exécution de la tâche et peut choisir la méthode.
Résultats attendus
Le support est réceptionné (matériaux, dimensions, niveau...) et un compte rendu est établi. Les spécifications du chantier sont relevées (accès, énergie...) et transmises à la hiérarchie. L'équipe de pose est organisée en fonction de l'importance du chantier ; les tâches sont réparties au sein de l'équipe. Les ouvrages approvisionnés sont conformes aux besoins du chantier, leur stockage provisoire est assuré et sécurisé. Les zones d'intervention sont organisées rationnellement. La présence des protections collectives est confirmée et/ou installée. Les règles de sécurité et des conditions de travail sont appliquées et respectées. Le poste de travail est rangé.

Fonction – réalisation

Activité – mise en œuvre sur chantier

Tâche 8 – Mettre en œuvre les ouvrages
Conditions d'exercice
Données techniques/ressources Consignes orales ou écrites Règles d'hygiène et de sécurité Document unique Implantation des ouvrages (trait de niveau, axe de symétrie...) Dossier technique de dépose et de pose y compris prescriptions techniques Consignes de piquage et de manutention Planning des travaux Fiches d'autocontrôle Fiches de suivi
Moyens humains et matériels Ouvrages fabriqués, volumes de remplissages, habillages, accessoires Matériaux de remplacement Moyens de manutention et d'accès Matériels et outillage d'implantation et de pose Outillage de contrôle et équipement de sécurité Sources d'énergie Matériels et produits de nettoyage Matériels nécessaires à la dépose (désinstallation) des ouvrages Moyens de protection individuelle et collective
Lieux Chantier
Autonomie Maîtrise l'exécution de la tâche et peut choisir la méthode.
Résultats attendus Les existants sont protégés et les éventuels dommages causés sont signalés au responsable hiérarchique. Les ouvrages sont déposés (désinstallés) dans les règles de l'art, ils sont stockés aux endroits prévus. L'ouvrage est implanté conformément aux spécifications du dossier technique. La mise et le maintien en position des ouvrages respectent les normes et les règlements en vigueur. Les remplissages sont posés selon les normes en vigueur. Le bon fonctionnement des ouvrages est vérifié et/ou assuré. Les ouvrages posés respectent l'ensemble des spécifications d'étanchéité. Les travaux de finition et les réglages sont effectués. Les consignes de manutention sont respectées. L'environnement est respecté ; l'ouvrage ainsi que le site de pose sont nettoyés.

Fonction – réalisation

Activité – mise en œuvre sur chantier

Tâche 9 – Contrôler et préparer la réception des ouvrages
Conditions d'exercice
Données techniques/ressources Dossier technique de pose y compris prescriptions techniques Outillage de mesure et de contrôle Produits et matériel de nettoyage Fiches d'autocontrôle de réception et de suivi Lieux Chantier Autonomie Exerce durant la tâche une responsabilité : – des personnels (gestion d'une petite équipe et de la sécurité), – des moyens (utilisation rationnelle des matériels et de la sécurité), – des produits (conformité, qualité).
Résultats attendus
Les fonctions des ouvrages posés sont vérifiées. Les défauts relevés sont rectifiés. La présence des éléments de finition est vérifiée, sinon leur mise en place est effectuée et/ou demandée. Les adaptations effectuées et les non-conformités sont relevées et transmises à la hiérarchie. Une préréception de l'ouvrage à l'interne est effectuée. Le nettoyage du chantier est assuré.

Fonction – réalisation

Activité – gestion des déchets

Tâche 10 – Identifier, trier les déchets et les fluides en vue de leur évacuation ou de leur réemploi
Conditions d'exercice
Données techniques/ressources Extrait du PPSPS, CCAP, CCTP Document unique (DU) Consignes particulières en matière de sélection, de stockage et d'élimination des déchets Documents techniques, réglementation et normes en vigueur sur le tri des déchets Procédure de tri et d'évacuation des déchets
Moyens humains et matériels Lieux de tri, de stockage et d'enlèvement des produits déposés Moyens de protection individuelle et collective
Lieux Atelier et chantier
Autonomie Exerce durant la tâche une responsabilité : – des personnels (gestion d'une petite équipe et de la sécurité), – des moyens (utilisation rationnelle des matériels et de la sécurité), – des produits (conformité, qualité).
Résultats attendus
La mise à disposition des conteneurs est vérifiée, sinon elle est demandée. Les déchets sont stockés avant évacuation en respectant les consignes de sécurité et environnementales. Les déchets sont triés, leur évacuation est assurée dans le respect de la réglementation en vigueur.

Fonction – réalisation

Activité – suivi de réalisation et contrôle

Tâche 11 – Répartir les tâches au sein de l'équipe et transmettre les consignes
Conditions d'exercice
Données techniques/ressources Documents d'exécution, PPSPS Consignes de sécurité (écrites ou orales) Modes opératoires, calendriers d'exécution Matériel, engins et matériaux disponibles Rapports journaliers Qualification des membres de l'équipe affectée Lieux Atelier et chantier Autonomie Maîtrise l'exécution de la tâche et peut choisir la méthode.
Résultats attendus
La répartition des tâches au sein de l'équipe tient compte de la qualification des personnels ; les responsabilités attribuées sont clairement établies. Les écarts avec le prévisionnel sont relevés et signalés à la hiérarchie. Les consignes sont complètes et clairement transmises ; elles permettent le respect des solutions techniques retenues et de la sécurité ; les modes opératoires sont expliqués. Le suivi des travaux permet de pointer les écarts avec le prévisionnel ; ceux-ci sont immédiatement signalés et des mesures correctives proposées. L'organisation permet d'optimiser les conditions de travail et la qualité d'exécution.

Fonction – réalisation

Activité – suivi de réalisation et contrôle

Tâche 12 – Contrôler la qualité et vérifier la conformité
Conditions d'exercice
Données techniques/ressources Documents nécessaires à la dépose, à la fabrication et à la pose de l'ouvrage (plans, normes...) Documents relatifs à la préparation du travail (mode opératoire, tracés, fiches de programmation) Fiches d'autocontrôle (des différentes étapes de dépose, de fabrication et de pose) Documents de contrôle et de suivi qualité Planning de suivi
Moyens humains et matériels Ensemble, sous-ensemble et/ou pièce fabriqué et/ou posé Outillage de mesure et de contrôle
Lieux Atelier et/ou chantier
Autonomie Exerce durant la tâche une responsabilité : – des personnels (gestion d'une petite équipe et de la sécurité), – des moyens (utilisation rationnelle des matériels et de la sécurité), – des produits (conformité, qualité).
Résultats attendus
Les matériels, matériaux et produits sont conformes en qualité et en quantité aux plans, aux croquis et aux bons de commande. Les anomalies sont identifiées par rapport aux documents remis et des solutions sont proposées. Un diagnostic est établi ; la justification des écarts est pertinente, hiérarchisée puis notifiée. Les produits livrés sont vérifiés ; les écarts par rapport au bon de commande sont relevés et signalés. Les fiches de contrôle et de réception sont renseignées et validées. Les ouvrages sont conformes au cahier des charges ; des remèdes sont apportés si des écarts sont constatés.

Fonction – réalisation

Activité – suivi de réalisation et contrôle

Tâche 13 – Suivre l'avancement des travaux
Conditions d'exercice
Données techniques/ressources Dossier technique Calendriers d'exécution Barème de temps de fabrication et de pose Rapports journaliers Fiches de livraison, documents de gestion des stocks Comptes rendus des réunions d'atelier et de chantier
Lieux Atelier et/ou chantier
Autonomie Exerce durant la tâche une responsabilité : – des personnels (gestion d'une petite équipe et de la sécurité), – des moyens (utilisation rationnelle des matériels et de la sécurité), – des produits (conformité, qualité).
Résultats attendus
Les travaux réalisés, les quantités et les matériels mis en œuvre ainsi que les temps passés sont relevés quotidiennement. Les rapports journaliers sont complets et transmis en temps utile. Les réapprovisionnements sont déclenchés en temps utile. Les travaux supplémentaires sont quantifiés en vue de la rédaction des attachements. Les anomalies et les écarts par rapport au prévisionnel sont signalés immédiatement.

Fonction – réalisation

Activité – maintenance des matériels et des ouvrages ou des installations existantes

Tâche 14 – Effectuer la maintenance de premier niveau sur les machines fixes, portatives et les outillages
Conditions d'exercice
Données techniques/ressources Instructions permanentes de sécurité, consignes de maintenance Documentations techniques des matériels, planning de maintenance Fiche d'intervention préventive et curative Moyens humains et matériels Moyens de maintenance, de contrôle, de vérification Moyens manuels et mécaniques d'affûtage des outils Outillages de rechange Consommables, lubrifiants, pièces de rechange de machines Lieux Atelier et/ou chantier Autonomie Exerce durant la tâche une responsabilité : – des personnels (gestion d'une petite équipe et de la sécurité), – des moyens (utilisation rationnelle des matériels et de la sécurité), – des produits (conformité, qualité).
Résultats attendus
Les actions de maintenance respectent le planning d'intervention et les données du constructeur. Elles sont correctement effectuées et consignées. Les procédures d'intervention et la sécurité des tiers sont respectées. L'identification du dysfonctionnement est correctement effectuée. La participation aux recherches de solutions est active et constructive. Le compte rendu de l'intervention est rédigé.

Fonction – réalisation

Activité – maintenance des matériels et des ouvrages ou des installations existantes

Tâche 15 – Assurer la maintenance, la réparation d'un ouvrage et en vérifier le bon fonctionnement
Conditions d'exercice
Données techniques/ressources Consignes écrites et/ou orales Dossier technique de l'ouvrage Dossier des ouvrages exécutés (DOE) Dossier d'intervention ultérieure sur l'ouvrage (DIUO) Bilan des dysfonctionnements Fiche de travail ou d'intervention Documentation technique des matériels et des accessoires Notices techniques des matériels Fiches de suivi d'entretien des ouvrages Contrat de maintenance Fiche d'autocontrôle
Moyens humains et matériels Ouvrages à vérifier Organes à remplacer Fermetures provisoires Matériels d'entretien, de protection, produits de nettoyage et de lubrification
Lieux Chantier
Autonomie Exerce durant la tâche une responsabilité : – des personnels (gestion d'une petite équipe et de la sécurité), – des moyens (utilisation rationnelle des matériels et de la sécurité).
Résultats attendus
Le site d'intervention est protégé et mis en sécurité. Les défauts signalés sont repérés et le diagnostic est établi. Les interventions possibles immédiatement sont effectuées, les autres sont relevées et signalées à la hiérarchie pour une intervention ultérieure. L'utilisation de l'ouvrage est montrée et expliquée ; les limites d'utilisation sont indiquées. Les précautions d'entretien sont fournies et explicitées. Les informations et les conseils fournis à l'utilisateur sont pertinents. L'intervention est validée par une fiche de réception ou un compte rendu.

Fonction – réalisation

Activité – information et relation avec l'entreprise, le client et les intervenants

Tâches 16 – Recueillir et transmettre des informations aux différents partenaires Tâche 17 – Participer à des groupes de travail
Conditions d'exercice
Données techniques/ressources PPSPS Fiches de suivi de fabrication ou de chantier Fiches d'activités journalières Planning général des différents corps d'état Consignes écrites et orales Tout document technique à compléter relatif à la fabrication et/ou à la pose Schémas, croquis, plans Fiches fournisseurs Bilan des dysfonctionnements Fiches d'autocontrôle Documents qualité
Moyens humains et matériels Intervenants : maître d'ouvrage, maître d'œuvre, organisme de contrôle, coordonnateur PPSPS, responsable hiérarchique, collègues... Moyens de communication : écrit (courrier papier, télécopie, courriel), oral (téléphone)
Lieux Atelier et chantier
Autonomie Exerce, maîtrise l'exécution de la tâche et peut choisir la méthode.
Résultats attendus
Les informations recueillies sont en relation avec le problème posé ; elles sont fiables, exploitables et transmises à temps aux personnes concernées. Le vocabulaire technique employé est adapté à la situation. Les recommandations transmises aux interlocuteurs sont pertinentes et permettent de résoudre le problème technique rencontré. La prise de parole est sûre ; le compte rendu est clair, concis et exploitable. La participation aux différentes réunions est préparée, les questions sont recensées et adaptées à l'interlocuteur. La participation est positive, utile et constructive.